



LES MALADIES CHRONIQUES AURONT-ELLES RAISON DE MA PRATIQUE MÉDICALE ?

C'est la question que se posent de nombreux omnipraticiens et spécialistes qui sont débordés par un véritable tsunami de maladies chroniques dans leur pratique quotidienne.

Ils vivent ce que vivent la plupart des médecins à travers le monde. La pratique médicale est en pleine mutation car, démographie oblige, près de la moitié des patients qui se présentent dans des cliniques ou en milieu hospitalier ont une maladie chronique et la plupart en ont deux ou plus, quand ce ne sont pas cinq.

Ces patients exigent des soins continus à long terme alors que nos cliniques et nos hôpitaux n'ont pas toujours les ressources et l'organisation nécessaires pour offrir des services de prise en charge et de gestion des maladies chroniques.

Pour aider les médecins à relever ce défi de taille l'Association médicale du Québec organise un colloque le 21 janvier prochain qui pose justement la question « les maladies chroniques auront-elles raison de ma pratique médicale ». Et il est clair que pour l'AMQ

la réponse à cette question est un non catégorique car il existe plusieurs solutions simples, efficaces et économiques qui peuvent être mises en place dans nos différents milieux de travail.

Au cours de cette journée, nous entendrons des experts reconnus travaillant en établissement et en clinique qui viendront partager avec les participants leur vision sur les façons dont les médecins devraient adapter leur pratique médicale pour mieux servir la population. Ils présenteront également des modèles d'organisation clinique et des solutions en technologies de l'information pour soutenir ces modèles.

Pour l'AMQ, pas question de baisser les bras devant le défi des maladies chroniques. Mais pour que ce problème ne se transforme pas en crise, les médecins doivent adopter et faire connaître les technologies de l'information les plus appropriées, permettre aux patients et à leurs proches une prise en charge de leurs soins et développer des modèles de soins qui intègrent d'autres disciplines des soins de santé.

Alors j'espère vous croiser le 21 janvier prochain à l'Hôtel Vogue de Montréal pour apprendre comment adapter nos façons de faire pour répondre à de nouveaux besoins et mieux gérer le défi des maladies chroniques.

J'aimerais aussi apporter une précision au sujet de ma chronique précédente dans *l'Actualité Médicale*. En septembre, j'avais écrit que l'Association médicale canadienne allait réaliser une étude exhaustive sur l'euthanasie et le suicide assisté au Canada. Ce que la délégation de l'AMQ a obtenu lors du dernier Conseil général de l'AMC, c'est que cette dernière procède à une étude exhaustive visant à identifier et documenter les pratiques utilisées en fin de vie de façon à éclairer le débat sur cette question.

Voilà, je vous remercie pour votre attention et à la prochaine.

D^r Jean-François Lajoie, président
Association médicale du Québec



Diplômé de l'Université de Sherbrooke en médecine interne, le D^r Lajoie a complété une formation supplémentaire en soins critiques à l'University of Western Ontario. Il est également détenteur d'une maîtrise en droit de la santé. Professeur à l'Université de Sherbrooke depuis 1986, il a oeuvré comme intensiviste pendant 15 ans tout en s'impliquant dans l'enseignement pré et post doctoral.